

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 13 (1877)
Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

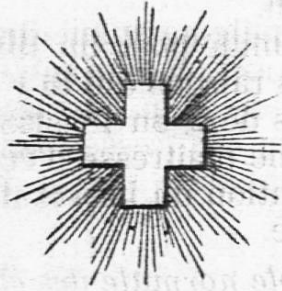
DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LAUSANNE

15 MAI 1877

XIII^e Année.

N^o 10.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Séance du Comité central de la Société des instituteurs suisses à Zurich. — L'éducation à l'école. — Correspondances d'Avenches, de Lausanne et de Catane. — Bibliographie. — Partie pratique. — Nominations.

Séance du Comité central de la Société des Instituteurs suisses à Zurich.

Le Comité central des Instituteurs de la Suisse a siégé à Zurich, le samedi 21 avril, s'est occupé de questions dont quelques-unes ont un certain intérêt pour tout le corps enseignant de la Suisse. Nous en donnons la substance à nos lecteurs.

Coire ayant décliné l'honneur, un peu onéreux, de recevoir l'assemblée générale des instituteurs de la Suisse, et le corps enseignant de Zurich se montrant prêt à s'en charger, la ville de la Limmat est désignée. L'assemblée aura pour président M. le conseiller d'Etat Sieber, ancien directeur de l'Instruction publique, et pour vice-président M. le docteur Emile Vogt, recteur de l'Université.

Des honoraires ou gratifications montant à la somme de 310 francs, sont accordés aux collaborateurs de l'organe de la Société : la *Schweizerische Lehrer Zeitung*, pour l'année 1876.

De nouveaux livres élémentaires (une Méthode de lecture et un second livre pour l'enseignement de la langue) seront soumis à l'examen de la Commission. Il résulte du rapport présenté sur les comptes de la Société que celle-ci possède un capital de onze mille francs ! Que n'en avons-nous autant dans la Société romande.

Ont pris part à la séance, 8 membres, présidés par M Ruegg, directeur de l'école normale de Munchenbuchsée et professeur de pédagogie à l'Université de Berne.

Le représentant de la Suisse romande n'a pu y prendre part, retenu qu'il était par ses occupations journalières. Autrement, il eût posé la question de l'Exposition universelle de Paris. Mais la chose peut se faire par correspondance circulante, ainsi que cela s'est pratiqué déjà souvent au sein du Comité central du *Schweizerische Lehrer-Verein*.

En tous cas, si la Suisse allemande ne tenait pas à étudier l'Exposition de Paris et à s'y faire représenter, la Suisse romande est, à cet égard, dans des conditions un peu différentes. Et ce sera au Comité directeur et central de cette dernière qu'incombera la mission d'examiner la question et de faire rapport au prochain congrès de Fribourg, où la chose sera décidée.

A. DAGUET.

L'éducation à l'école¹.

On parlait un jour de l'éducation devant J.-J. Rousseau :

« L'éducation, dit une mère, consiste à empêcher l'enfant de faire mal ! — Non, répondit Rousseau ; elle consiste à lui apprendre à ne pas vouloir le faire, en sorte que l'on n'ait jamais besoin de l'en empêcher. » Rousseau n'aurait dit que cette belle parole-là qu'il mériterait déjà une place parmi les éducateurs, tant il y a de noblesse et de profondeur dans la pensée qui l'a dictée.

Comme le fait observer M. Gavard : « Au point de vue moral, comme à tous les points de vue, l'instituteur doit bien plutôt s'efforcer d'inculquer aux enfants la volonté de se rendre meilleurs ou de s'instruire par leurs propres observations que de leur apprendre les choses elles-mêmes. » « Tout progrès, dit M. Jules Simon, a pour principe la volonté humaine et l'intelligence humaine. »

¹ *L'Éducation à l'école*, 152 pages, par Alexandre Gavard, secrétaire général de l'Instruction publique. Genève, 1877. Prix : 2 francs, chez tous les libraires, à Genève.

Mais, dans l'éducation comme dans l'instruction, *qui ne doivent jamais être séparées*, tout dépend de l'instituteur. « Devenez meilleurs, disait Sailer aux instituteurs, et la jeunesse le deviendra aussi. »

M. Gavard cite encore plus loin le même pédagogue bavarois, d'après l'histoire de la pédagogie de M. Paroz et lui emprunte le *portrait d'un bon maître d'école*, portrait marqué au coin du bon sens et de la sagesse qui distinguaient ce prélat catholique, qu'on a appelé le *Fénelon* de l'Allemagne. Mais l'évêque de Ratisbonne était plus tolérant que l'archevêque de Cambrai, que sa douceur, sa charité et son humanité n'ont pas empêché de coopérer à la révocation de l'Edit de Nantes.

Une question souvent agitée dans notre temps, à propos d'organisation scolaire, c'est celle de la réunion des sexes dans les écoles primaires. Pendant que les uns sont pour la séparation complète et croient faire merveille en l'établissant, d'autres pensent que la séparation complète des sexes, non-seulement n'est pas nécessaire, mais qu'elle est plutôt nuisible en excitant la curiosité de l'enfant. L'expérience des Etats-Unis et celle de l'Allemagne sont là pour prouver qu'en s'habituant à vivre ensemble, les deux sexes ne songent pas à mal et gagent même en moralité comme en politesse. M. Gavard se prononce nettement pour cette dernière opinion et dit avec justesse : « Un maître consciencieux, dévoué, instruit, dirige plus facilement une école mixte parce qu'il sait profiter de la présence des jeunes filles, dont le caractère est également plus souple, pour adoucir ce qu'il peut y avoir de grossier et de rude chez les garçons. »

Une question plus grave, plus brûlante encore, c'est celle de l'enseignement religieux qu'on pose partout aujourd'hui. L'auteur veut un enseignement religieux, mais non confessionnel, à la façon de ce qui est prescrit dans la loi neuchâteloise de 1872.

L'institution des prix est condamnée par M. Gavard, qui cite Denzel, d'après le Manuel de A. Daguet, auquel il a fait quelques emprunts dont il indique ordinairement la source.

Il condamne aussi les peines corporelles, à l'exemple du pédagogue Victorin de Feltre, qui vivait au XV^e siècle. La plupart des législations scolaires ont interdit les châtimens corporels, mais, comme nous l'avons fait observer ailleurs, sans protéger suffisamment le maître contre les insolences des élèves indisciplinés.

Après l'éducation proprement dite, l'enseignement fait l'objet d'un examen spécial de la part de M. Gavard. Pour l'instruction civique, l'auteur voudrait se borner à inspirer l'amour de la patrie aux élèves. Il faut cependant que ces derniers sachent ce qu'est

une loi, une Constitution, un gouvernement, qu'ils aient une idée de leurs devoirs, de leurs droits et des libertés publiques.

« L'école publique, dit M. Vacherot, que cite M. Gavard, est le berceau de la cité ; il n'y a que l'école publique où l'enfant puisse apprendre la pratique de la justice, de l'égalité. »

Mais si ces paroles sont vraies, la conséquence en est claire ; l'instruction civique ne peut et ne doit pas se borner à des leçons de patriotisme.

La gymnastique n'a pas été créée par GutsMuth ; mais il est vrai de dire que cet éducateur (mort en 1839) est le premier qui ait réclamé l'établissement de places spéciales pour les exercices du corps et que son livre intitulé la *Gymnastique de la jeunesse* est devenu classique à cette époque (1804).

Un côté important de la position de l'instituteur est celui de ses relations avec les enfants hors de l'école, avec les familles, avec les autorités. M. Gavard s'est occupé de cette question avec des détails qu'on lira avec plaisir et profit dans le cinquième et dernier chapitre de son travail.

Mais nous en avons assez dit pour attirer sur le livre intitulé *Education à l'école* l'attention des amis de l'éducation et des bibliothèques populaires¹.

A. DAGUET.

CORRESPONDANCES

Avenches, le 10 avril 1877.

Il y a longtemps qu'on propose une diminution du nombre des branches d'enseignement dans les écoles. Les branches dont on demande la suppression, telles que l'instruction civique, peut-être l'histoire et les sciences naturelles ont cependant leur utilité, qu'il serait aussi facile de démontrer que celle des autres branches. D'un autre côté, on demande des leçons du soir pour les jeunes gens hors de l'école. N'y aurait-il pas moyen de concilier ces vœux ? Je le crois. Voici une idée que je sou mets aux intéressés : Diminution du nombre d'heures journalières de leçons aux enfants âgés de moins de 15 ans ; sortie de l'école à 15 ans ; obligation de suivre jusqu'à 19 ou 20 ans des leçons du soir données dans les soirées d'hiver par les instituteurs, en compensation des heures diminuées pendant le jour ; dans ces soirées, on reprendrait les leçons de français et de mathématiques et l'on étudierait les branches que des jeunes gens d'un certain âge comprennent beaucoup mieux que des enfants et qui auraient été laissées de côté pour l'enfance. — A la fin de

¹ Ces lignes étaient écrites lorsque nous avons reçu sur le même sujet, un article de M. Dussaud, que nous donnerons probablement dans le prochain numéro, sous la rubrique la Bibliographie. Il est utile de comparer les appréciations.

ces cours supplémentaires, les jeunes gens recevraient un témoignage relatif à leurs travaux, à leur conduite et à leurs connaissances; ceux qui n'auraient pas profité de ce moyen de perfectionnement ne recevraient pas de témoignage, et les enfants qui n'auraient pas, à 15 ans, un certain minimum de connaissances devraient continuer de fréquenter l'école jusqu'à ce qu'ils l'eussent atteint.

Par ce moyen, élèves et maîtres seraient moins fatigués de l'école; l'émulation serait augmentée et l'esprit de plusieurs jeunes gens pourrait être détourné du mauvais chemin en recevant une meilleure direction.

Une autre question à étudier serait celle-ci: N'y aurait-il pas avantage à donner en été toutes les leçons le matin, en supprimant celles de l'après-midi, ainsi que les congés d'été pour les enfants au-dessus de 12 ans, lesquels devraient suivre chaque jour 2 heures de leçons.

Jules-L. ROSSET, instituteur.

Nous recevons les lignes suivantes d'une personne de talent et de mérite qui demande à ne pas être nommée, parce qu'elle ne se regarde pas comme une autorité dans la matière. Nous insérons son article pour deux raisons: la première 1° qu'il y a de la sincérité dans son accent et ses réflexions; 2° qu'il est honorable et profitable au corps enseignant d'accueillir les observations des laïcs ou profanes, afin d'en faire leur profit *si elles sont justes* et de saisir l'occasion de les réfuter si elles ne le sont pas. L'auteur de ces lignes est allemand. Cette circonstance explique comment il a pu être trompé sur le sens d'un hémistiche du fameux versificateur et poète Delille: «Aucun bruit ne l'émeut.» Ce qui veut dire que l'étalon *ne s'effraie de rien*, et par conséquent peut très bien s'agiter et trembler *au son du clairon* qui l'électrise et l'emporte au milieu des bataillons ennemis. Mais nous aurons bien d'autres choses à dire à notre honorable contradicteur. Ce sera pour la prochaine fois! Nous voulons d'abord laisser nos lecteurs à leurs impressions. Nous leur dirons plus tard les nôtres ou celles de nos correspondants, s'il y a lieu.

A. D.

Lausanne, 19 avril.

Nous remercions M. Daguët d'avoir reproduit en langue française les «idées sur l'éducation de la jeunesse» développées par un anonyme dans le *Basler-Grenzpost*, et nous lui savons surtout gré d'avoir proposé de mettre en pratique les simplifications et bons principes que celui-ci trouve indispensables au développement et à l'instruction de la jeunesse. Nous félicitons aussi M. D. d'être de l'avis que «l'enseignement sans la culture du sentiment, de la conscience et du caractère peut être un fléau plutôt qu'un bienfait.»

Mais nous sommes étonnés qu'on puisse, dans les idées du réformateur scolaire, trouver des tendances qui ramèneraient l'état des choses antérieur à la révolution de 1789. Nous avouons que nous ne trouvons rien dans le récit de la feuille de Bâle (que nous avons lu en langue allemande dans cette feuille même) qui pourrait éveiller un pareil soup-

çon ; au contraire, nous y trouvons exactement les mêmes idées que voulait la révolution française pour l'enseignement populaire. Écoutons ce qu'elle dit à ce sujet : « La constitution déclare qu'il sera créé et organisé une instruction publique commune à tous les citoyens, gratuite » à l'égard des parties d'enseignement indispensable à tous, telles que » la lecture, l'écriture et les éléments de calcul. » — On voit que les idées de la révolution étaient loin de celles de nos jours, qui veulent établir des magasins de connaissances et de savoir dans les jeunes têtes des élèves, même de ceux des écoles primaires, et qui négligent pour cela les « parties d'enseignement indispensable à tous, telles que la lecture, etc. »

Nous avouons aussi que nous aurions mieux aimé voir reproduites les paroles dont l'auteur anonyme se sert pour comparer l'enfant, élevé par des principes libres, au jeune coursier qui passe l'été sur les hauteurs et dans le libre air de nos alpages au lieu de voir mis à leur place quelques vers, dans lesquels il y a une contradiction qui choque ; il y est dit premièrement du noble coursier : « *Aucun bruit ne l'émeut,* » et puis peu de lignes après : « Il s'agite, tremble, dresse l'oreille au son » du clairon bruyant ! »

Il est plaisant de voir comme l'*Educateur* et la *Schweizerische Lehrer-Zeitung* comprennent et envisagent d'une manière différente ou plutôt opposée ce que dit l'anonyme relativement à l'éducation et à l'enseignement. M. Daguet est tout à fait d'accord avec ce dernier, car, comme nous l'avons cité plus haut, il est de l'avis que « l'enseignement pur » et simple, sans la culture du sentiment, de la conscience et du caractère peut être un fléau plutôt qu'un bienfait. » La *S.-Z.*, au contraire, trouve absurde ce que dit le *Grenzpost*, car, dit-elle, « celui-ci prétend » séparer l'éducation de l'enseignement, au rebours de Herbart et Diesterweg, qui estiment que sans instruction l'éducation est un vain mot » et que l'instruction est le meilleur moyen de former le cœur et le caractère. » — Certainement la *S.-Z.* a mal compris ce que dit l'anonyme, qui se plaint de ce que l'enseignement absorbe tellement tout le temps des enfants, qu'il n'en reste plus pour l'éducation. Nous prions pour cela M. Daguet de bien vouloir traduire et reproduire dans son journal la réplique à la *S.-Z.* d'un correspondant dans le numéro du 7 mars du *G.-P.*, qui nous semble très juste, autant que l'interprétation de la *S.-Z.* nous paraît malveillante et pleine d'erreurs.

Mais ce qui nous fait vraiment de la peine pour le corps enseignant, c'est que la *S.-Z.* se moque et trouve ridicule une vérité, un principe fondamental d'une pareille justesse, comme celui que l'anonyme met pour base à toute éducation et à tout enseignement, savoir « que l'éducation doit préparer l'enfant à sa carrière future. » Si la *S.-Z.* dit là-dessus : « L'idée de faire de la préparation à la carrière future des » jeunes, le but de l'éducation a aussi quelque chose de... nous allions » dire de bâlois et n'a certes rien de commun avec les principes de Pestalozzi, » nous demandons à tout homme de bon sens ce que la génération naissante sera, formée par de tels pédagogues ? !

Peut-être est-il bien vrai que l'auteur des « idées sur l'éducation de

la jeunesse » n'appartient pas au corps enseignant ; peut-être est-il vrai aussi qu'il n'a jamais lu un traité de pédagogie, ni aucun journal scolaire ; mais il se peut que justement à cause de cela il a le jugement plus libre, plus impartial, parce qu'il est sans préjugés. — Malgré ce manque de connaissance des méthodes, l'anonyme n'est pas le seul qui veuille enseigner l'histoire et la géographie en ne donnant que des connaissances générales dans les écoles, puisque M. D. parle lui-même dans son article intitulé « de la géographie à l'école primaire, » de deux systèmes qui ont chacun leurs partisans et dont l'un est précisément celui que l'anonyme recommande. De plus, à juger d'après ce qu'en dit M. D., ce ne sont pas les hommes les moins spirituels et les moins doués pour l'enseignement de la jeunesse qui pratiquent le même système que l'anonyme voudrait voir suivi !

Nous avouons que nous ne voyons pas clair du tout dans l'exposé de M. Renaud, publié dans la *Revue géographique internationale de Paris*, qui défend la méthode opposée, commençant par la topographie ou allant du connu à l'inconnu aux écoles primaires. Il écrit : « Les *abstractions cosmographiques* sont parfaitement indiquées comme devant *précéder* l'enseignement *secondaire*. » (C'est pourtant bien l'enseignement *primaire* qui précède le *secondaire* ?) « On s'adresse dans l'enseignement *secondaire* à des jeunes gens déjà dégrossis qui connaissent les lignes les plus *générales* de la science, qui doivent avoir présentes à l'esprit les *principales* notions relatives à la configuration superficielle et aux divers accidents du sol, à leur rôle respectif dans l'existence du globe et dans la *distribution des peuples*. Le moment de l'*abstraction* est alors venu, il est bon de leur parler des pôles et de l'équateur, il importe de leur faire comprendre ce que c'est. Place donc à la *cosmographie*. » (Il nous semble que les *abstractions cosmographiques* devraient précéder l'enseignement *secondaire* ?)

Quiconque a lu comme nous le traité entier du réformateur scolaire, n'a certainement pas eu l'impression que l'auteur fût un homme tendant *au matériel*, à un « utilitarisme excessif » ; il a éprouvé au contraire le sentiment que celui-ci avait le cœur animé par un amour chaleureux pour les enfants et pour l'humanité en général ; qu'il voudrait élever la vie réelle plutôt vers l'idéal en lui procurant des jouissances simples, mais qui donnent un bonheur réel ; qu'il se fait le défenseur énergique du libre développement physique, moral et intellectuel ; qu'il recommande tout autant et peut-être même mieux qu'une société d'hygiène (puisqu'il propose des moyens positifs) une vie simple et laborieuse, qui seule peut donner la santé physique et morale. — Nous trouvons le jugement de l'*Educateur* en ce qui concerne celui de l'anonyme sur l'étude des langues mortes, trop sévère et injuste ; il nous fait de la peine.

Nous sommes convaincus que si on se défaisait des préjugés du temps actuel et si on réfléchissait bien à ce que dit l'auteur du feuilleton bâlois, on parviendrait à voir que le progrès se trouve plutôt dans les propositions de celui-ci que du côté opposé. D'ailleurs M. Daguet est bien de cet avis-là, car il voudrait voir accepter et pratiquer les principales réformes de l'anonyme, de quoi nous le remercions encore chaleureusement au nom de l'enfance tourmentée et mal dirigée et des parents qui

souffrent avec elle de cet état de choses. Honneur à la rédaction de l'*Educateur* de ce qu'elle a l'esprit assez indépendant pour ne pas craindre les jugements de ceux qui se croient seuls capables de diriger l'instruction publique et qui ne font pour ainsi dire aucun cas des prières suffisamment exprimées par les parents et qui se font entendre par tous ceux qui sont au-dessus de la routine du jour.

Catane (en Sicile), 29 mars 1877.

J'ai l'honneur de vous envoyer un double exemplaire de mes ouvrages en hommage à vous et à votre journal. Si vous vous donnez la peine de le parcourir, vous verrez quelle opinion j'ai toujours eue de votre excellente feuille périodique et des principes solides et sensés qu'il soutient. Vous verrez aussi que nous partageons presque les mêmes théories et les mêmes systèmes.

Vous serez peut-être étonné de recevoir si tard mes *Memorie e Documenti*. Mais alors je vous dirai que c'est déjà la deuxième fois que je vous les envoie. La première peut-être, elles se seront égarées ou bien j'aurai manqué l'adresse.

Votre dévoué, Santi GUIFFRIDA, professeur à l'école normale.

Nous remercions l'honorable professeur sicilien de son envoi et nous nous félicitons de la communauté de ses vues avec les nôtres et celles de la Société romande, exprimées entr'autres aux congrès de Genève et de St-Imier, les seuls de nos cinq congrès dont le professeur sicilien ait eu connaissance, si l'on en juge par l'ouvrage intitulé *Mémoires et Documents d'un éducateur*¹.

Aussi cite-t-il avec complaisance plusieurs paroles prononcées dans cette assemblée, entr'autres ce que M. Fontanel a dit de la tendance à donner à l'instruction civique « et qui ne consiste pas seulement à faire connaître aux hommes leurs droits, mais aussi leurs devoirs. » Ailleurs il rapporte un passage du rapport de M. Biolley, relatif au perfectionnement de l'instituteur et à l'obligation qu'il a d'augmenter sans cesse ses connaissances pour mourir debout, comme un empereur digne de ce nom. Plus loin, il cite toute une page de M. Pelletier, renfermant un parallèle entre l'instituteur d'autrefois et celui d'aujourd'hui.

Dans un autre écrit plus récent et qui a trait à l'enseignement de l'histoire, M. Santi Guiffrida, abordant la question de la méthode à suivre pour l'exposition des faits, se prononce contre la méthode concentrique, qui consiste à reprendre le même cours, en élargissant sans cesse le cadre du précédent, « parce que, comme le fait observer Alexandre Daguet, historien et éducateur suisse, l'élève qui aurait à faire trois fois le même chemin en éprouverait ennui et fatigue. »

En revenant prochainement sur ce sujet important et à l'ordre du jour de l'enseignement historique, nous aurons l'occasion de reprendre les idées émises dans cet écrit de notre correspondant sicilien. Dans

¹ *Memoire et Documenti di un Educatore*, Catania, 1874.

² *Sull'Insegnamento della Storia*, Catania, 1877.

une autre étude commencée, la *Revue de la presse pédagogique* et *Relations de l'Éducateur avec l'étranger*, l'Italie aura son tour, M. Santi Guiffrida ne sera pas oublié et trouvera sa place à côté de ses émules de la Péninsule, rédacteurs et auteurs d'ouvrages assez nombreux qui nous ont donné signe de vie et témoigné de leur confraternité pédagogique et littéraire par l'envoi de leurs écrits et les mentions flatteuses qu'ils ont faites de l'organe de la Suisse romande.

A. DAGUET.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES REÇUS PAR LA RÉDACTION

Le grand ouvrage de M. Elisée Reclus, sa *Géographie universelle*, que publie la maison Hachette, est fort avancé. Toute l'Europe méridionale et une grande partie de la France ont paru, en tout 120 livraisons sur 500, qui forment le total de l'ouvrage.

Il en est de même du *Dictionnaire de littérature* de M. Vapereau, qu'édite la même maison ; 11 fascicules ont paru sur 12. L'importance de ces deux publications et l'intérêt qui s'y attachent exigent que nous leur consacrons une étude spéciale dans des articles de fond de notre Revue. Un simple article d'annonce est insuffisant pour donner une idée de ces travaux de longue haleine et pour en formuler notre jugement.

Nous avons reçu d'Italie beaucoup de journaux et quelques ouvrages, entr'autres un de M. Vincent de Castro, intitulé : *Asilo è Scuola* (l'Asile et l'École ; Milan).

Nous en parlerons dans la *Revue de la presse pédagogique*, dont la continuation paraîtra dans nos prochains numéros. L'étude sur l'Italie suivra immédiatement celle de l'Espagne, qui doit voir le jour en mai. De l'Italie nous avons reçu aussi le *Bulletin officiel*, que donne tous les mois le ministère de l'instruction publique en une livraison de 32 pages, au prix de 1 fr. pour une seule et de 9 fr. pour toute la série avec l'état du personnel et de 8 fr. sans cet état.

Nous comptons également en faire notre profit dans notre *Étude sur la pédagogie italienne*.

De la Suisse, nous avons reçu quelques écrits. C'est d'abord le Programme de l'École cantonale de St-Gall ; en second lieu un rapport des experts qui ont visité l'Institut Wigget, à Rorschach. De Fribourg nous sont venus deux curieux opuscules de M. le curé Chenaux de Vuadens, le premier, intitulé le *Diable et ses cornes*, et un second consacré aux *Proverbes fribourgeois*. Le second de ces écrits nous a rappelé l'idée que nous avons depuis longtemps d'entretenir une fois nos lecteurs de la littérature patoise. Nous nous proposons déjà de nous en occuper à propos des recherches et des publications de M. Cornu, qui s'est fait l'éditeur des *Proverbes fribourgeois* et qui est un philologue roman de beaucoup de science et d'avenir.

De Neuchâtel même nous est venu un Rapport du *Conseil de l'Acadé-*

mie sur cette institution, un moment fort compromise, mais dont nous avons des raisons de croire le maintien assuré. Le rapport de M. le recteur Dubois, dont nous parlons, n'aura pas peu contribué à ce résultat. Cette question de l'Académie nous paraît mériter un examen particulier et fera l'objet d'un article de fond, pareil à celui que nous consacrons aujourd'hui à un livre envoyé de Genève de M. Gavard, secrétaire-général de l'instruction publique et notre ancien collaborateur.

A. DAGUET.

Hommes et choses du temps passé. Genève 1877. 176 pages.

Voici une chronique genevoise piquante et variée. On nous fait connaître la vie intérieure et l'organisation du Petit Conseil, l'histoire d'un syndic de la république au 16^e siècle, les antécédents de la Faculté de Médecine à Genève, et ce qui a un intérêt particulier pour les instituteurs, les destinées d'un pédagogue célèbre, Mathurin Cordier, qui avait été le maître de Calvin à Paris, avant de venir occuper une chaire dans la Suisse romande. L'auteur du livre prend occasion du long séjour de Cordier sur les bords d'Arve et Rhône pour l'appeler le *Doyen des pédagogues genevois*. Mais Cordier a aussi professé à Neuchâtel et à Lausanne, où il resta 12 ans comme directeur du collège sous les auspices de Viret.

L'ouvrage que nous analysons ne se borne pas à faire connaître la vie de Cordier ; il nous initie encore à son enseignement par de nombreux extraits de ses *Dialogues* qui étaient encore étudiés au collège de Neuchâtel, il y a un certain nombre d'années. Voici un petit spécimen de ces dialogues. Deux écoliers devisent entr'eux.

Eustache. J'ai ouï dire que ton père était venu au collège, aujourd'hui.

Bosco. Il est venu en effet pour me recommander au maître ; car il désire que je sois soigneusement instruit.

Eustache. Et que sais-tu s'il n'a pas recommandé que tu sois plus souvent battu.

Bosco. Cela peut-être ; il ne m'aime pas moins pour cela.

Eustache. Comment l'entends-tu ?

Bosco. Parce que la correction est aussi nécessaire à l'enfant que la nourriture.

A. DAGUET.

Manuel gradué de lecture à l'usage des écoles enfantines et des mères de famille, par H. LASERRE, Lausanne 1877. Georges Bridel, éditeur, 4 franc.

Nous disions dans un précédent article bibliographique (p. 87) que nous ne sommes pas riches en livres de lecture pour les commençants, aussi sommes-nous heureux de constater qu'il en existe que nous ne connaissions pas. Le Manuel de H. Lasserre en est à la seconde édition, il a donc du succès, et nous pensons qu'il le mérite. On peut différer sur la méthode à suivre pour apprendre à lire ; mais en tous cas faut-il une méthode, et ne pas s'en remettre au hasard de l'abécédaire qui nous

tombe sous la main. Le Manuel de H. Laserre procède méthodiquement. Dans une *première partie* : lettres simples, il étudie les voyelles précédées de l'articulation : *la, ta*, etc. puis les voyelles suivies de l'articulation : *or, os*, etc., en recommandant de ne pas faire nommer les lettres séparément, mais dire d'abord la syllabe. La *seconde partie* s'occupe des consonnes composées : *ch, gn, ill*, puis des voyelles composées, *eu, ou, an, in*, etc. La *troisième partie* étudie les consonnes doublées, *diphthongues*, etc. Il y a ainsi cinq parties graduant les difficultés et les présentant dans des mots connus et bien choisis. La seconde moitié du volume, page 47 à 88, est consacrée à des *exercices gradués de lecture* correspondant à chacune des cinq parties dont nous avons parlé. Ces exercices sont en effet très bien gradués ; pour chaque partie ils vont successivement du mot à la proposition, puis au texte suivi.

Le Manuel de H. Laserre nous paraît devoir rendre de grands services à tous ceux qui comprennent l'importance d'une bonne méthode pour apprendre à lire aux enfants.

F. Maillard.

Contes et poésies de Schmid, Herder, Liebeskind, Campe, etc., par PH. KUHFF, Paris, CH. DELAGRAVE. 1876.

Ce volume préparé pour la classe de 6^e, paraît renfermer un excellent choix de petits morceaux allemands. La plupart sont intéressants pour l'enfant, auquel ils apprennent non seulement des mots, mais aussi des idées. Les contes sont choisis de préférence parmi ceux qui reproduisent des sujets connus tirés d'auteurs classiques. Parmi les poésies, il y a beaucoup de petites énigmes rimées. Ecrites dans une langue très simple, traitant de sujets familiers, elles posent à l'enfant une série de petits problèmes faciles à résoudre, qui l'intéressent et piquent sa curiosité.

Chaque texte est suivi du vocabulaire des mots qui y paraissent. Ils sont imprimés en français sans traduction en regard, afin de laisser au maître toute liberté dans ses interrogations, et d'offrir aux élèves les éléments de leur préparation.

Ces petits morceaux à apprendre nous paraissent mieux convenir à l'étude d'une langue étrangère que ces éternelles traductions de phrases insignifiantes dont on fatigue souvent les enfants. Aussi nous plaçons-nous à recommander à nos lecteurs le petit volume de P. Kuhff.

F. Maillard.

Exercices de récitation et de composition française par Paul ROUSSELOT, Paris, Ch. DELAGRAVE. 1876.

Voici un volume qui nous paraît recommandable. Les morceaux dont il se compose sont bien choisis, dans les meilleurs classiques. Ils sont généralement courts, comme il convient pour la récitation ; plusieurs paragraphes en vers ne sont même que des fragments de morceaux bien connus ; mais les coupures sont bien faites ; la citation forme un tout qui exprime laconiquement une idée déterminée et utile à connaître.

Chaque morceau est suivi de remarques ou d'une analyse ; quelques-uns, de sujets de composition. Il y a des notes explicatives sur chaque mot qui le demande, soit au point de vue étymologique, soit à celui du

style ou de la construction. Ces *exercices de récitation* sont un traité d'éducation que sauront apprécier les amis de l'enfance.

Pour donner une idée des deux cents morceaux contenus dans ce volume, nous copions, en terminant, le titre des chapitres.

I^e partie. *Les enfants, portraits d'animaux, les animaux dans la fable, le village.* II^e partie. *La vie heureuse, l'histoire, la guerre, la patrie.*

III^e partie. *La nature, l'homme, la civilisation, caractères, scènes et portraits.* F. Maillard.

L'*Hygiène du Petit Poucet*, de M. le professeur Galopin, beau volume de 316 pages, imprimé chez Sandoz et Fischbacher, est un de ces ouvrages non-seulement ingénieusement instructifs qui mettent la science à la portée des enfants, mais qui la leur font aimer par l'attrayante façon dont elle est présentée et dramatisée en quelque sorte. L'*Hygiène du Petit Poucet* prend place à côté des excellents livres de Jean Macé.

Partie pratique.

Afin d'établir une certaine uniformité dans l'appréciation du résultat des examens annuels des écoles primaires, le département de l'Instruction publique et des Cultes du canton de Vaud a fait remettre aux commissions d'écoles des dictées et des sujets de composition, pour être proposés, le même jour, dans toutes les écoles du canton. Les commissions pouvaient choisir entre deux dictées pour le degré intermédiaire, et trois pour le degré supérieur. Quant aux compositions, il y avait deux sujets pour le degré intermédiaire, l'un pour les élèves de rang impair, l'autre pour ceux de rang pair. Il y avait, pour le degré supérieur, cinq sujets, parmi lesquels on devait en choisir un pour les élèves de rang impair, un autre pour les élèves de rang pair.

En ce qui concerne les dictées, chacun saura apprécier le but du département, qui a choisi des morceaux de bonne littérature plutôt que des spécimens de difficultés préparées sur des subtilités grammaticales, auxquelles on attache souvent trop d'importance, au détriment de l'étude des beautés de la langue.

Voici, du reste, les sujets proposés :

DICTÉES.

Degré intermédiaire.

I. On entend les écureuils, pendant les belles nuits d'été, crier en courant sur les arbres les uns après les autres ; ils semblent craindre l'ardeur du soleil, ils demeurent pendant le jour à l'abri dans leur domicile, dont ils sortent le soir pour s'exercer, jouer, courir et manger ; ce domicile est propre, chaud, et impénétrable à la pluie ; c'est ordinairement sur l'enfourchure d'un arbre qu'ils l'établissent : ils commencent par transporter des bûchettes qu'ils mêlent, qu'ils entrelacent avec de la mousse.

II. Le nid de l'écureuil n'a qu'une ouverture vers le haut, juste, étroite, et qui suffit à peine pour passer ; au-dessus de l'ouverture est une es-

pièce de couvert, qui met le tout à l'abri et fait que la pluie s'écoule par les côtés, et ne pénètre pas. Les écureuils muent au sortir de l'hiver, le poil nouveau est plus roux que celui qui tombe. Ils se peignent, ils se polissent avec les mains et les dents ; ils sont propres, ils n'ont aucune mauvaise odeur ; leur chair est assez bonne à manger.

Degré supérieur.

I. Au mois de (M) mai, le soleil paraît dans toute sa splendeur, et chaque degré de l'arc qu'il parcourt dans les cieux voit éclore de nouvelles vies. Des milliers d'insectes, revêtus de robes brillantes, soulèvent les mottes des souterrains qu'ils habitent, et, réjouis de voir la lumière, se répandent, en bourdonnant de joie, sur les plantes qui leur sont destinées. Les collines retentissent du bêlement des brebis, et les vallées profondes du mugissement des bœufs. *Sur les lisières des bois, le bouvreuil, caché dans l'épine blanche, charme, par son doux ramage, sa compagne dans son nid,* tandis que l'alouette matinale contemplant la sienne du haut des airs, fait retentir les bocages de ses chants d'allégresse. On entend dans l'atmosphère, sur les eaux, au sein des rochers, des voix qui appellent et des voix qui répondent. Des chants mélodieux, des bruits confus, de doux murmures, font retentir les mousses, les roseaux, les herbes, les vergers et les forêts.

II. L'air, encore plus léger, plus fluide que l'eau, obéit aussi à un plus grand nombre de puissances ; l'action éloignée du soleil et de la lune, l'action immédiate de la mer, les variations de la température, y causent des agitations continuelles : les vents sont ses courants ; ils poussent, ils rassemblent les nuages, *ils produisent les météores, et transportent au-dessus de la surface aride des continents terrestres les vapeurs humides des plages maritimes ;* ils déterminent les orages, répandent et distribuent les pluies fécondes et les rosées bienfaisantes ; ils troublent les mouvements de la mer, ils agitent la surface mobile des eaux, arrêtent ou précipitent les courants, les font rebrousser, soulèvent les flots, excitent les tempêtes ; la mer irritée s'élève vers le ciel, et vient en mugissant se briser contre des digues inébranlables qu'avec tous ses efforts elle ne peut ni détruire ni surmonter.

III. En un temps éloigné de nous par des siècles dont nous ne saurions calculer le nombre, les Alpes n'étaient pas, ni le Jura. *Tout le pays était couvert par la mer immense. Les eaux marines ne se sont retirées qu'avec lenteur, durant le cours de longs âges ;* elles ont, tour à tour, reconquis, puis abandonné le sol ; les terres n'ont apparu que successivement, et les créations faisant place aux créations, chacune, avant de disparaître, a laissé derrière elle des traces de son existence : ce sont des mousses, des plantes diverses, des coquillages en grand nombre, des animaux différents des nôtres et qui reposent ensevelis dans la houille ou dans la pierre ; on dirait les feuilles d'un livre, sur lequel on lit, de page en page, tracé d'une main divine, quelque'un des secrets de la nature.

Les élèves devront donner par écrit, sur la feuille de dictée, la signification de cinq à huit mots, au choix des examinateurs.

Ils feront par écrit l'analyse grammaticale des mots en italique.

SUJETS DE COMPOSITION POUR LE DEGRÉ INTERMÉDIAIRE

LA POULE. — LES OISEAUX.

SUJETS DE COMPOSITION POUR LE DEGRÉ SUPÉRIEUR

Un jour d'examen. — Les nids des oiseaux. — Les fleurs. — Une course d'école. — Parallèle entre le chêne et le sapin. (Expliquer aux élèves qu'il s'agit d'une comparaison à faire entre ces deux arbres et non de deux descriptions successives.)

VOCABULAIRE

Réponse au 3^e devoir proposé.

Le radical *zoon* (animal), outre *zoologie*, forme :

Epizootie, s. f., maladie contagieuse sur les animaux (*épi*, sur).

Zoophyte, animal-planté (*phuton*, plante), être qui tient le milieu, entre la plante et l'animal, comme les éponges.

Zodiaque, cercle que semble parcourir le soleil dans sa marche annuelle, où se trouvent douze constellations dont plusieurs portent des noms d'animaux, le bélier, le lion, le taureau, etc.

Le radical *gé* (terre) outre *géologie* et quelques mots peu usités, forme :

Géographie, description de la terre (*graphô*, décrire).

Géométrie, à l'origine, science de la mesure du terrain ; aujourd'hui science de la mesure des corps (*metron*, mesure).

Apogée, le plus grand éloignement de la terre par rapport à la lune (*apo*, loin), par extension, le plus haut point.

4^e exercice. *Chronos* signifie *temps*.

Metron signifie *mesure*.

Indiquez les mots les plus connus que forment ces éléments et cherchez-en la signification.

SYNONYMES

Réponse au 2^e devoir proposé.

La vue du combat cause l'*effroi*.

La présence subite de l'ennemi donne l'*alarme*.

L'égalité des armes tient dans l'*appréhension*.

La perte de la bataille répand la *terreur*.

Les suites jettent l'*épouvante* parmi les peuples et dans les provinces.

Chacun *crain*t pour soi.

On a *peur* de son ombre.

4^e exercice. Un travail excessif

La douleur

La mauvaise réussite

(découragement, accablement, abattement).

ARITHMÉTIQUE.

Cours moyen.

Réponse au problème proposé dans le numéro 8.

XI. fr. 782, 88 ; XII. m. 16, 25.

PROBLÈMES

XIII. Avec une pièce de toile de m. 113,4 on veut faire des essuie-mains de m. 1,05. Combien en peut-on faire ?

XIV. On veut faire un escalier de 20,25 m. de hauteur avec 135 degrés. Quelle doit être la hauteur de chaque degré ?

Cours supérieur.

Réponse au problème VII proposé dans le numéro 7.

Le bien du père est 250000 fr. Le 1^{er} fils a 94000 fr.; le 2^e 62000 fr. le 3^e 34000 fr.; le 4^e 30000 fr.

SOLUTION

Le 5 ^e reçoit	Fr. 30000
qui sont les $\frac{2}{3}$ d'une somme dont le 4 ^e a le $\frac{1}{3}$ soit 15000 fr.;	
le 4 ^e a dont 15000 fr. + 15000 fr., soit	» 30000
La part du 5 ^e et celle du 4 ^e , soit 60000 fr., sont les $\frac{5}{4}$	
d'une somme dont le 3 ^e a pris le $\frac{1}{4}$ soit 20000 fr.	
Le 3 ^e a donc 14000 fr. + 20000 fr. =	» 34000
Les trois parts réunies, 94000 fr. sont les $\frac{2}{3}$ d'une	
somme dont le 2 ^e a pris le $\frac{1}{3}$, soit 47000 fr.	
Le 2 ^e a 47000 fr. + 15000 fr. =	» 62000
Les quatre parts réunies, 156000 fr. sont les $\frac{2}{3}$ d'une	
somme dont le 1 ^{er} a le $\frac{1}{3}$ soit 78000 fr.	
Le 1 ^{er} a donc 78000 fr. + 16000 fr. =	» 94000
Total	Fr. 250000

Nous avons reçu un grand nombre de réponses justes dont celles des nouveaux collaborateurs suivants : MM. Légeret à Begnins ; F. Bastard, F. Schüppisser, L. Menu, Louise Schüppisser et Hortense Tachet de l'école primaire du Grand-Saconnex ; A. Cuérel, Ch. Gisclon, M. Roux et un anonyme de l'école de M. Renaud, à Lausanne ; Ferdinand Hermenjat et O. Rosat à la Rippe ; Mlle Marie Nicole à Orny ; MM. Marc Chatenoud, Marius Louis, Henri Chevalier, Mlles Hortense Marin, Clémense Foëse, école de La Plaine.

PROBLÈME.

Le minerai d'une mine, d'où l'on extrait le plomb, contient 25 p. $\frac{0}{100}$ de ce métal, et ce plomb contient lui-même les $\frac{4}{1000}$ de son poids d'argent. En traitant le minerai, la perte du plomb est de 10 p. $\frac{0}{100}$ et celle de l'argent de 1 p. $\frac{0}{100}$. Le plomb se vend 55 fr. le quintal métrique et l'argent 222 fr. 20 le kilog. On demande combien produira le traitement de 100 quintaux métriques de minerai, et combien il faudrait extraire de quintaux métriques pour produire une somme de 343233 francs.

(Donné à l'école normale des garçons aux examens promoteurs de 2^{me} en 1^{re} classe.)

GÉOMÉTRIE.

Solution du problème VII page 127.

Nous avons reçu la solution soit géométrique, soit algébrique, de MM. Emile et Jules Compagnon, à la Plaine ; J. Burdet à Corsier ; Alfred Sagne à Nods ; Ch. F. Jomini, à Payerne ; C. Romy, à Grandval ; Franccy, à Bulle ; Frossard, à Ferlens ; Glardon à Crissier, Ch. Barth à Tra-

melan; Mærky à Carouge; R. Théobaing, à Soulce; E. Chochard, à Sonvillier.

Comme l'*Educateur* ne peut donner de figures géométriques, faute d'arrangements préalables, il nous sera peut-être difficile d'indiquer la construction graphique qui démontre intuitivement ce théorème.

Essayons : Faire le carré de l'hypothénuse a , du même côté de cette ligne que les autres côtés b et c de l'angle droit. Soit b le plus grand de ces deux côtés.

Porter le triangle rectangle sur les trois autres côtés du carré fait sur l'hypothénuse. Ce carré est rempli moins un carré intérieur qui vaut exactement $(b - c)^2$, soit le carré de la différence des deux côtés de l'angle droit. Ce qu'il est facile de démontrer géométriquement sur la construction.

Solution algébrique.

On a : $a^2 = b^2 + c^2$;

il faut prouver que

$$\frac{4bc}{2} + (b - c)^2 = a^2 = b^2 + c^2;$$

or $\frac{4bc}{2} + (b - c)^2$ se transforme en

$$2bc + b^2 + c^2 - 2bc \text{ puis en } b^2 + c^2.$$

C. Q. F. D.

Monsieur le professeur Lude à qui nous avons fait voir ce problème quand il nous a été proposé, nous a remis une construction graphique qui démontre à la fois le problème de M. Gagneaux et le théorème suivant : le carré construit sur l'hypothénuse d'un triangle rectangle est égal au carré construit sur la somme des côtés de l'angle droit, moins 4 fois l'aire du triangle, dont il nous donne aussi la solution algébrique.

Puisque nous ne pouvons reproduire cette figure, nous dirons seulement qu'à la construction ci-dessus indiquée, il faut de nouveau ajouter extérieurement quatre fois le triangle, de façon que chaque nouveau triangle fasse avec l'un des quatre premiers un rectangle de même base et de même hauteur. Toute la construction forme de nouveau un carré.

M. Glardon dans sa solution algébrique, donne plusieurs déductions intéressantes : 1° Si $b = 2c$, $a^2 = 5$ fois la surface du triangle ; 2° La surface du triangle $= c^2 \times \frac{b}{2c}$, etc.

Autant de problèmes qui peuvent intéresser les amateurs.

PROBLÈME.

IX. Faire une équerre de jardinier avec une corde, 1 mètre et des jalons.

NOMINATIONS

Vaud. — *Brévetés en 1877* : Lavanchy, Constant, Essertines sur Yverdon; Buxcel, Edmond, Yverdon (école libre); Guerry, François, Vaux sur Morges. — *Confirmations de titulaires provisoires* : Deppierraz, Constant, Rovray; Merminod, Jenny-Pauline, Goumoens; Porchet, Emma, Mont-la-Villé; Bolay, Fanny, Ballaigues; Hignou, Julie, Belmont sur Yverdon; Pelichet, Louise-Adèle, Monnaz. — *Mutations* : Dupont, Clément, Vich; Décoppet, Emile, Romainmôtier; Auberson, François, Saint-Saphorin (Lavaux); Reymond, Amélie, Ouchy, précédemment à Bois-Gentil (Lausanne). — *Ecole enfantine* : Piguët, Elise, Lavigny.

Le Rédacteur en chef : A. DAGUET.